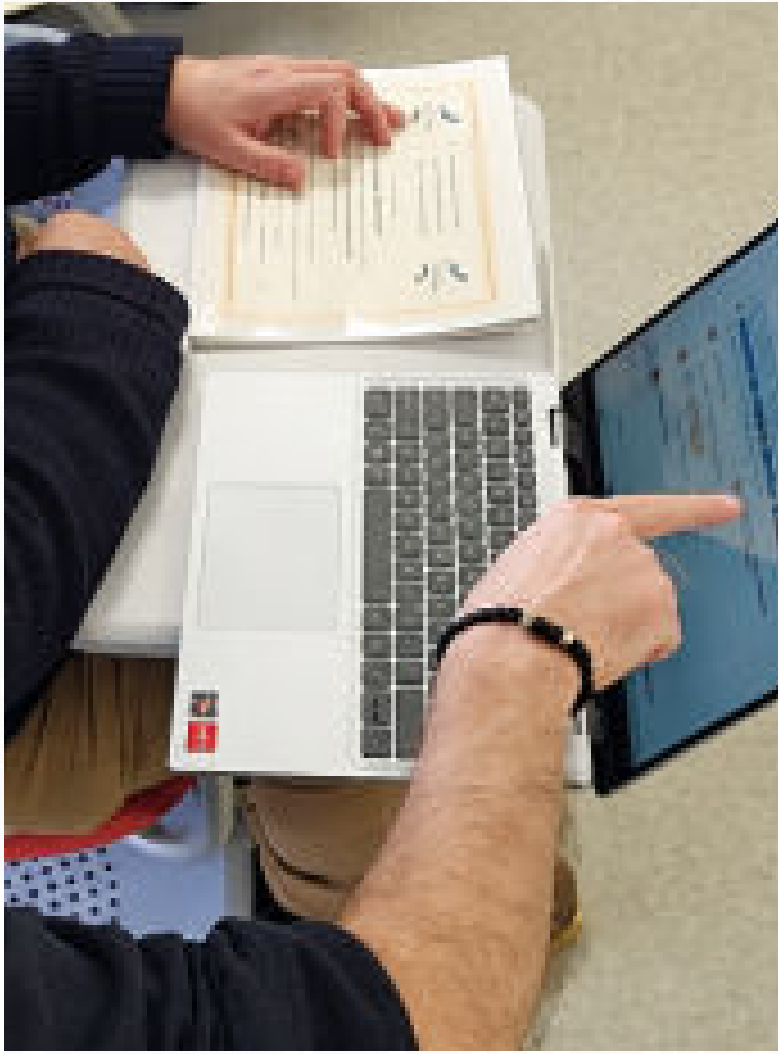


Différent et compétent



Catalogue de formations 2027

Le mot du président



Chers adhérents,

C'est avec plaisir que nous vous adressons notre catalogue de formation pour les directeurs, les accompagnateurs et les personnes accompagnées de vos structures.

Nous pouvons vous former sur nos dispositifs, nos outils et nos démarches développés ensemble et ancrés sur notre conviction : celle que toute personne a une compétence dont la reconnaissance est majeure pour son parcours.

La reconnaissance des acquis de l'expérience - RAE en est l'expression et les formations sont nécessaires pour accompagner les professionnels dans cette démarche exigeante.

Le dispositif d'accompagnement professionnel avec le Carnet - CNC apporte une démarche complémentaire au service de l'autodétermination professionnelle des personnes accompagnées.

Toutes les actions de formation ont été conçues et expérimentées avec vous et l'expertise des coordonnateurs et formateurs dans les territoires, en particulier :

- *les formations au dispositif d'accompagnement professionnel - CNC en Auvergne et Picardie ;*
- *la formation VAE en Limousin*
- *les formations Afest avec l'Areco dans le Centre ;*
- *la formation socle des moniteurs en Bretagne par Icual ;*
- *une formation sur les transitions en Normandie par Afresat.*

Ce catalogue est ainsi le fruit de nos collaborations en réseau. Je vous souhaite de beaux temps de formation au service de ce qui nous rassemble.

Janick Rasschaert, Président Différent et Compétent Réseau

1. Reconnaître les compétences

RAE
Reconnaissance des Aquisis de l'Expérience

Des formations à destination de tous les professionnels pour reconnaître les compétences avec le dispositif de Reconnaissance des Acquis de l'Expérience développé par Différent et Compétent

Pour les personnes accompagnées

Mon parcours RAE
Préparation au parcours
1 jour ★

Cliquez sur le titre pour découvrir le programme

Pour les accompagnateurs

Accompagner la RAE
Formation-Action
***10** jours*

RAE avec RECTEC
Pour approfondir
2 jours ★

Mes pratiques RAE
Actualisation
de la démarche
2 jours ★

Pour les accompagnateurs formés, les correspondants et chargés d'insertion

Correspondant RAE
Formation conseillée
3 jours

Accompagner un parcours VAE

2 jours ★

Pour les valideurs et les directeurs

Valideurs
Obligatoire pour être jury RAE
3 jours

Manager la RAE
Obligatoire pour déployer la RAE
2 jours

RAE avec RECTEC
Approfondissement
1 jour ★

★ Formations nouvelles

2 . Accompagner les parcours

Des formations pour accompagner les parcours à partir des compétences avec le dispositif d'accompagnement professionnel et le Carnet de compétences Différent et Compétent développé en partenariat :

Cliquez sur le titre pour découvrir le programme

Pour les personnes accompagnées

Mon parcours et mes compétences

Formation

2 jours ★

Pour les accompagnateurs, pair-aidants

Facilitateur et tuteur Carnet

Intra conseillée

2 jours ★

Pour les chargés d'insertion, accompagnateurs de parcours

Chargé Parcours et Carnet

Obligatoire pour l'utilisation du CNC

4,5 jours ★

Pour les directeurs

Manager les parcours avec le Carnet

Obligatoire pour l'utilisation du CNC

1 jour ★

★ Formations disponibles à partir de mars 2027

3 . Développer les organisations

Des formations à destination des professionnels des organisations pour développer les compétences et les parcours des personnes accompagnées

Cliquez sur le titre pour découvrir le programme

Pour les correspondants parcours et chargés d'insertion

Référent AFEST - Action de Formation en Situation de Travail
Formation-Action
4,5 jours

Pour les accompagnateurs

Accompagnateur AFEST - Action de Formation en Situation de Travail
Formation-Action
2,5 jours

Formation expérimentée par

Pour les moniteurs d'atelier

Compétences socle à la fonction de moniteurs d'atelier
6,5 jours

Formation développée par

icual BRETAGNE

Pour les correspondants parcours, les chargés d'insertion

Parcours et transition
2 jours

Formation développée par

AFRESAT NORMANNIE
ASSOCIATION DE FORMATION RÉGIONALE DES ESAT DE NORMANDIE

L'organisme de formation Différent et Compétent Réseau

822 stagiaires

425 jours de formations

92% de stagiaires certifiés

98 % de stagiaires satisfaits

Un contact inter-régional

Ludivine Guérin
Rue Francis Monnoyeur - CS 70010
35538 NOYAL SUR VILAINE CEDEX
Tél : 02 99 04 06 67
formation@differentetcompetent.org

https://www.differentetcompetent.org/

Un organisme de formation certifié Qualiopi

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Des contacts experts dans les territoires

COLLECTIF	CONTACTS	FONCTION DCR	MAIL
Différent et Compétent en AuRA	Sylvie MONTEIL HUCHÉ	Coordo régional	s.monteil@differentetcompetent.org
	Oriane FEUERBACK	Coordo régional	o.feuerback@differentetcompetent.org
Tous compétent Alsace	Béatrice FUHRY	Coordo régional	b.fuhry@differentetcompetent.org
Icual Bretagne	Véronique BRUNET-BERTINEAUD	Directrice	v.bertineaud@differentetcompetent.org
	Céline NOYAU	Coordo-formatrice	c.noyau@differentetcompetent.org
	Amélie LEPEROUX	Assistante	a.leperoux@icual-bretagne.fr
Areco (centre val de Loire)	Nicolas LE GUENNIC	Coordo-formateur	n.leguennic@differentetcompetent.org
	Guillaume ENTRAIGUES	Coordo-formateur	g.entraigues@differentetcompetent.org
Différent et Compétent en Champagne-Ardenne	Karine MARTINOT	Coordo régional	k.martinot@differentetcompetent.org
Différent et Compétent Nord-Pas-de-Calais	Fabienne CHOPIN	Coordo-formatrice	f.chopin@differentetcompetent.org
	Bénédicte DELMER	Assistante	b.delmer@differentetcompetent.org
Différent et Compétent Picardie	Barbara BREART	Coordo-formatrice	b.breart@differentetcompetent.org
	Vanessa HUM WILMOT	Assistante	v.hum-wilmot@differentetcompetent.org
Différent et Compétent Ile de France	Sabine ALLOUCH	Assistante	s.allouch@differentetcompetent.org
	Mino RANDRIAMANANTANY	Coordo-formatrice	m.randriamanantany@differentetcompetent.org
Différent et Compétent en Guadeloupe	Lucienne MARIVAT	Pilote régional	guadeloupe@differentetcompetent.org
Afresat Normandie	Laurent TOUTAIN	Coordo-formateur	l.toutain@differentetcompetent.org
	Mindy BOYER	Coordo-formatrice	m.boyer@differentetcompetent.org
	Tristan GRANDCAMP	Directeur	t.grandcamp@differentetcompetent.org
	Maurice MAKONG	Coordo-formateur	m.makong@differentetcompetent.org
	Sarah MEHRPOUR	Assistante	secretariat@afresat.fr
GCSMS RAE Aquitaine	Isabelle CALDERON	Coordo-formatrice	i.calderon@differentetcompetent.org
	Valentina IORIO	Coordo-formatrice	v.iorio@differentetcompetent.org
	Oneka SALABERRIA	Assistante	aquitaine@differentetcompetent.org
Différent et Compétent en Limousin	Vincent GERARD	Coordo-formateur	v.gerard@differentetcompetent.org
Cristhal (Poitou-Charentes)	Mélodie KOEHREN	Coordo-formatrice	m.koehren@differentetcompetent.org
Différent et Compétent en Occitanie Est	Karine CHMIEL	Vice-présidente	occitanie.est@differentetcompetent.org
Différent et Compétent en Occitanie Ouest - AREDER	Marie DUTHIL	Coordo régional	m.duthil@differentetcompetent.org
Différent et Compétent en PACA - Corse	Léa ZUNO	Coordo régional	paca-corse@differentetcompetent.org
REER (Réunion)	Marie-Pierre LAURET	co-Pilote régional	marie-pierre.lauret@biotope.re
Différent et Compétent en Pays-de-la-Loire	Nathalie GAUCHER	Coordo régional	n.gaucher@differentetcompetent.org
	Laure LARGET	Animatrice de territoire Formatrice	l.larget@differentetcompetent.org



L'organigramme de l'organisme de formation

Assemblée Générale Différent et Compétent Réseau

Gouvernance partagée Formation, certification et pédagogie du réseau	**Equipe missionnée Formation**	**Commission Formation**
Missions : proposer à l'AG des adaptations de la formation et de la certification, au regard des évolutions et besoins des établissements en matière de compétences et de certification sur l'accompagnement à la RAE	Missions : contribuer au dossier de certification et à la mise à jour du déroulement de la formation	Missions : analyser les ADR, les besoins d'évolution des compétences et de la certification, des établissements et services
Un membre du bureau	Contributeurs : Barbara BREART (formatrice de Différent et Compétent en Picardie) Co-pilotes : - Isabelle CALDERON (formatrice Différent et Compétent en Aquitaine) - Vincent GERARD (formateur Différent et Compétent en Limousin)	Membres tournants : un membre du Bureau de Différent et Compétent Réseau (directeur d'établissement), un formateur, un représentant des stagiaires, un membre de l'équipe ressources, la direction du centre de formation et, en invité, l'Opco Santé

Référente pédagogique : Claire de Wailly
Référente handicap : Érica Pérochain
Référente ADR[1] : Ludivine Guérin
Référente Qualiopi : Ludivine GUERIN
Référente veille : Ludivine GUERIN
Référente plateforme des stagiaires : Ludivine GUERIN

Formation	**Habilitation**
-> **Gestion administrative** - Planification : Ludivine Guérin - Documents de formation : Ludivine Guérin - Facturation : Fabienne Guillois -> **Animation** Tous les formateurs *	-> **Gestion administrative** - Convocation candidats et jury : les formateurs* - Documents d'habilitation : Ludivine Guérin **-> Évaluation** - Les formateurs* - Les directions d'établissements adhérents

*Tous les formateurs :
Fabienne CHOPIN / Barbara BREART / Véronique BRUNET-BERTINEAUD / Isabelle CALDERON / Vincent GERARD / Valentina IORIO / Mélodie KOEHREN / Mino RANDRIAMANANTANY / Laure LARGET / Elisa LE CORRE / Nicolas LE GUENNIC / Maurice MAKONG / Céline NOYAU / Laurent TOUTAIN/ Mindy BOYER/ Guillaume ENTRAIGUES

[1] ADR = Aléas, difficultés et réclamations

Document mis à jour le : 02/11/2026

Modalités d’inscription

Les inscriptions se font auprès de votre **collectif régional :**

coordonnées dans l'onglet "collectifs" sur le site internet en cliquant ici
ou dans la page “Les contacts dans les territoires” du catalogue

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation sont invitées à contacter Erica PÉROCHAIN (référente handicap au sein de l'organisme de formation) : e.perochain@differentetcompetent.org

L'organisme s'engage à adapter la formation aux situations et profils des personnes : contenu, accompagnement et suivi.



RAE
Reconnaissance des Acquis de l'Expérience



1 . Reconnaître les compétences

MON PARCOURS RAE

Formation pour développer la confiance et l'estime de soi des personnes accompagnées dans leur capacité à s'engager dans un parcours de RAE

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Définir la notion de compétence
- Lister ses compétences professionnelles
- Prendre la parole en public et verbaliser son activité
- Comprendre le dispositif de RAE
- Appréhender la logique de parcours

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et mises en situation
- Brainstorming
- Questionnement
- Verbalisation
- Jeux pédagogiques et jeux de rôle
- Vidéos
- Diaporamas
- Photo-langage
- Échanges de pratiques

PROGRAMME

- Faire connaissance et se présenter au groupe
- Découvrir la notion de compétence et les différences entre savoir, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir
- Prendre conscience des compétences nécessaires aux métiers
- Découvrir la démarche de reconnaissance des compétences dans une logique de parcours
- Aborder la notion de parcours



FICHE TECHNIQUE

Public visé :
personnes accompagnées dans le médico-social, notamment les travailleurs d'ESAT et les jeunes d'IME, en intra.

Modalités d'inscription :
auprès de Différent et Compétent Réseau.

Accessibilité :
le contenu, l'accompagnement et le suivi sont adaptés aux situations de handicap.

Effectif maximum :
10 participants.

Durée :
1 jour, soit 6 heures.

Prérequis :
avoir envie de découvrir la RAE.

Horaires :
9 h 30-12 h 30 et 13 h 30-16 h 30.

Lieux :
établissements du réseau Différent et Compétent adaptés aux personnes en situation de handicap.

Formateur :
un formateur pour adultes habilité par le réseau.

Dates :
à définir.

Tarif groupe :
1 600 €/ jour

Différent et Compétent est un organisme de formation déclaré sous le numéro 53361166835
auprès du préfet de région de Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état. Immatriculé sous le numéro 752 908 265
Rue Francis Monnoyeur – CS 70010 35538 Noyal-sur-Vilaine Cedex – 02 99 04 09 67 – www.differentetcompétent.org

ACCOMPAGNER UN PARCOURS DE RAE

Formation obligatoire pour accompagner la Reconnaissance des Acquis de l'Expérience - RAE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Concevoir, construire et mettre en œuvre des dispositifs de reconnaissance et de développement de compétences s'inspirant de la démarche Différent et Compétent
- Assurer le transfert méthodologique du dispositif Différent et Compétent concernant la reconnaissance et le développement des compétences des personnes accompagnées (travailleurs, salariés, jeunes d'IMPRO) dans le respect de l'éthique de la démarche
- Conduire des actions de reconnaissance des compétences auprès des candidats de l'établissement du stagiaire en formation
- S'approprier et utiliser les concepts d'éducabilité et d'organisation apprenante dans une démarche d'amélioration continue des pratiques professionnelles
- Participer à la formalisation et au renforcement de l'éthique et des valeurs du mouvement partenarial Différent et Compétent

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Produire un accompagnement de 2 candidats vers une reconnaissance de compétences professionnelles
- Réaliser la totalité d'un parcours de RAE pendant le temps de la formation
- Produire tout ou partie de son portefeuille de compétences et questionner sa posture d'accompagnateur
- Connaître la dynamique d'organisation apprenante au sein de son collectif de travail

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Exercices d'application
- Mises en situation et analyse de situations
- Questionnements et mises en perspective, à l'aide de l'expérience des participants
- Habilitation avec un jury de directeurs en fin de parcours

PROGRAMME

Module 1

- Présentation de la formation du module 1 au module 5 (Formation-Action-Réflexion)
- Histoire et fondamentaux du dispositif créé par Différent et Compétent Réseau de sa genèse à son développement en région
- Le cadre règlementaire (égalité des droits et des chances, insertion professionnelle, inclusion...)

Module 2

- Notion de compétences
- Les 4 phases d'apprentissage selon MASLOW
- Les référentiels professionnels
- Le positionnement des candidats au regard du référentiel
- La note réflexive

Module 3

- Le dossier de RAE
- L'écoute active selon Carl ROGERS
- La verbalisation de l'activité avec la technique de l'entretien d'explicitation de Pierre VERMERSCH
- Le sentiment d'efficacité personnel selon Alberto BANDURA
- Les représentations métaphoriques

Module 4

- Préparer le jury : quel déroulement pour chaque modalité ?
- Le dossier de preuves sa finalisation (échéance et expédition)
- Les mises en perspectives : comment et dans quel but ?
- Notions de parcours : insertion, évolution...
- L'organisation apprenante (OA)

Module 5

- Étude des résultats de tous les travaux attendus
- Soutenir oralement la note réflexive
- Évaluation de la progression des stagiaires en formation (nouvelles acquisitions) au travers la rédaction d'un portefeuille de compétences

Évaluation et suivi

- Auto positionnement au début et à la fin de la formation
- Exercices d'application

FICHE TECHNIQUE

- **Public visé :** Salariés et/ou stagiaires des établissements adhérents au dispositif Différent et Compétent, au contact des publics bénéficiant de la reconnaissance des acquis de l'expérience
- **Prérecquis** : Aucun
- **Durée :** 5 x 2 jours, soit 72 h en présentiel, plus 2 h de suivi Individualisé : à titre indicatif, 40 h d'investissement pratique et 35 h de travail personnel.
- **Horaires :** modules 1 à 4 : 9 h-17 h ; modules 5 : certification première journée 9 h-18 h et deuxième journée 8 h- 17 h
- **Participants :** 2 personnes par établissement recommandées ; 15 personnes maximum
- **Coûts pédagogiques :** 1860 € par stagiaire
- **Délai d'accès** : L'inscription peut être effectuée jusqu'à ce que l'effectif maximal soit atteint et au plus tard deux jours avant
- **Formateurs :** 2 formateurs pour adultes
- **Lieu :** Établissements du réseau Différent et Compétent (lieux adaptés aux personnes en situation de handicap)
- **Inscription :** Auprès de votre collectif régional (coordonnées dans l'onglet "collectifs" sur le site internet ou dans la page "Les collectifs et coordonnées" du catalogue)
- **Accessibilité :** Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation sont invitées à contacter Erica Pérochain (référente handicap au sein de l'organisme de formation) : e.perochain@differentetcompetent.org
- **Dates :**
  - Module 1 :
  - Module 2 :
  - Module 3 :
  - Module 4 :
  - Module 5 :

Différent et Compétent est un organisme de formation déclaré sous le numéro 53361166835
auprès du préfet de région de Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état. Immatriculé sous le numéro 752 908 265
Rue Francis Monnoyeur – CS 70010 35538 Noyal-sur-Vilaine Cedex – 02 99 04 09 67 – www.differentetcompétent.org

RAE AVEC RECTEC - ACCOMPAGNATEUR

OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET OPÉRATIONNELS

- Valoriser et reconnaître les compétences transversales
- Comprendre le contexte et l'historique du RECTEC
- Appréhender la notion de compétence transversale
- Outilier les professionnels pour un accompagnement RAE sur le référentiel RECTEC
- Identifier et illustrer les compétences transversales
- Développer et mettre en place une analyse commune de l'accompagnement
- Construire une équipe pluridisciplinaire pour identifier la notion de compétence transversale

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Exercices d'application
- Mises en situation
- Analyse de situations
- Questionnements et mises en perspective à partir de l'expérience des participants

PROGRAMME

Présentation du RECTEC

- Genèse du RECTEC
- Engagement de Différent et Compétent dans la RAE RECTEC
- Notion de compétence, de compétence professionnelle et de compétence transversale
- Connaissance du référentiel RECTEC
- Connaissance du dossier de reconnaissance RAE RECTEC
- L'entretien d'explicitation RECTEC
- L'entretien de valorisation RECTEC
- Accompagnement RAE RECTEC en équipe

Présentation des outils et de la méthode

- Référentiel
- Dossier
- Verbalisation
- Modalités
- Mise en situation : Cas pratiques

FICHE TECHNIQUE

- **Public visé** : Accompagnateurs formés à la RAE
- **Modalités d'inscription** : Auprès de votre collectif régional (coordonnées dans l'onglet "collectifs" sur le site internet ou dans la page “Les collectifs et coordonnées” du catalogue)
- **Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation sont invitées à contacter Erica Pérochain (référente handicap au sein de l'organisme de formation) :e.perochain@differentetcompetent.org. L'organisme s'engage à adapter la formation aux situations et profils des personnes : contenu, accompagnement et suivi.
- **Nombre de participants** : 2 personnes par établissement / 15 personnes maximum par groupe
- **Durée** : 2 jours (14h)
- **Délai d'accès** : L'inscription peut être effectuée jusqu'à ce que l'effectif maximal soit atteint et au plus tard deux jours avant.
- **Prérequis** : Être habilité accompagnateur de parcours RAE
- **Modalité** : en présentiel, inter-établissement
- **Horaires** : 9 h – 17 h
- **Lieux** : Établissements du réseau Différent et Compétent
- **Formateurs** : 1 formateur pour adultes, habilités par Différent et Compétent Réseau.
- **Dates** : (à définir)
- **Coûts** : 260 €/jour/stagiaire soit 520 €

Différent et Compétent est un organisme de formation déclaré sous le numéro 53361166835
auprès du préfet de région de Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état. Immatriculé sous le numéro 752 908 265
Rue Francis Monnoyeur – CS 70010 35538 Noyal-sur-Vilaine Cedex – 02 99 04 09 67 – www.differentetcompétent.org

MES PRATIQUES RAE

Formation d'actualisation et mobilisation de la démarche pour les professionnels déja formés

OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET OPÉRATIONNELS

- Resituer les fondements, les enjeux et la finalité de la RAE
- Identifier les évolutions du dispositif et leurs effets sur les pratiques
- Analyser leur manière d'accompagner aujourd'hui
- Repérer ce qui fonctionne, ce qui s'est installé par habitude et ce qui mérite d'être réinterrogé
- Identifier les freins rencontrés dans les parcours et rechercher des leviers adaptés
- Ajuster leur posture et leurs outils d'accompagnement
- Définir des actions concrètes pour relancer ou consolider la dynamique RAE dans leur établissement

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- L'analyse des pratiques, les échanges entre pairs
- Des situations réelles apportées par les participants
- Des ateliers en petits groupes
- Des expérimentations
- Des apports courts et ciblés
- Des outils ludiques, au service des apprentissages
- La construction de solutions directement transférables sur le terrain

PROGRAMME

Jour 1 — Prendre du recul et retrouver le sens

- La RAE aujourd'hui
- Redonner du sens à l'accompagnement
- Analyser sa pratique
- Préparer l'expérimentation

Intersession - Chaque participant expérimente une action dans sa pratique et conserve une trace simple

Jour 2 — Ajuster sa pratique et relancer la dynamique

- Retour sur les expérimentations
- Lever les principaux freins
- Les gestes professionnels de l'accompagnateur
- Produire un dossier qui parie réellement de la personne
- Construire sa feuille de route

ÉVALUATION

- Auto positionnement en début et en fin de formation
- Analyse du retour d'expérimentation
- Présentation d'une feuille de route individuelle
- Evaluation à chaud des acquis et de leur transférabilité

FICHE TECHNIQUE

- **Public visé** : Accompagnateurs de parcours RAE formés et habilités depuis cinq ans ou plus
- **Modalités d'inscription** : Auprès de votre collectif régional (coordonnées dans l'onglet "collectifs" sur le site internet ou dans la page "Les collectifs et coordonnées" du catalogue)
- **Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation sont invitées à contacter Erica Pérochain (référente handicap au sein de l'organisme de formation) :e.perochain@differentetcompetent.org. L'organisme s'engage à adapter la formation aux situations et profils des personnes : contenu, accompagnement et suivi.
- **Délai d'accès** : L'inscription peut être effectuée jusqu'à ce que l'effectif maximal soit atteint et au plus tard deux jours avant.
- **Nombre de participants recommandé** : 12 personnes maximum par groupe
- **Durée** : 2 jours non consécutifs - 14h
- **Prérequis** : Être habilité accompagnateur de RAE
- **Modalité** : en présentiel, inter-établissement
- **Horaires** : 9 h – 17 h
- **Lieux** : Établissements du réseau Différent et Compétent (lieux adaptés aux personnes en situation de handicap)
- **Formateurs** : 1 formateur pour adultes, habilités par Différent et Compétent Réseau.
- **Dates** : (à définir)
- **Coûts** : 260 €/jour/stagiaire soit 520 €

Différent et Compétent est un organisme de formation déclaré sous le numéro 53361166835
auprès du préfet de région de Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état. Immatriculé sous le numéro 752 908 265
Rue Francis Monnoyeur – CS 70010 35538 Noyal-sur-Vilaine Cedex – 02 99 04 09 67 – www.differentetcompétent.org

CORRESPONDANT RAE

Formation conseillée pour animer le dispositif de Reconnaissance des Acquis de l'Expérience - RAE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Accompagner la formalisation de la démarche de reconnaissance, afin qu'elle intègre les pratiques institutionnelles en animant la RAE dans la structure
- Mettre en œuvre des dispositifs de reconnaissance et de développement de compétences s'inspirant de la démarche Différent et Compétent
- Comprendre l'ingénierie organisationnelle de la formation – action
- Être appui dans le déploiement de la RAE
- Être garant du transfert méthodologique du dispositif Différent et Compétent concernant la reconnaissance et le développement des compétences des personnes accompagnées (travailleurs, salariés, jeunes d'IMPRO) dans le respect de l'éthique de la démarche
- Assurer le suivi administratif des actions de reconnaissance des compétences auprès des acteurs de la RAE
- Participer à la formalisation et au renforcement de l'éthique et des valeurs du mouvement partenarial Différent et Compétent

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Animer la RAE :
  - Intégrer le sens de chaque étape du parcours RAE
  - Outiller les accompagnateurs en fonction de leur besoin
  - Formaliser la mise en œuvre de la démarche de manière coopérative
  - Assurer la fonction d'acteur d'appui ou de correspondant
- Inscrire le dispositif dans la dynamique de son établissement
- Coopérer en réseau apprenant
- Participer aux collaborations territoriales sur la RAE

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et opérationnels
- Questionnements à partir de l'expérience des participants
- Réseau d'échange de pratiques
- Exercices d'appropriation
- Accompagnement de parcours de formation – suivi individualisé par le formateur référent et la coordination régionale
- Méthodologie de gestion de projets (planification, suivi des étapes par rdv téléphonique ...)

PROGRAMME

- le concept de reconnaissance
- la méthodologie de déclinaison des référentiels
- l'évaluation par la preuve et les 3 modalités de RAE
- les 10 étapes du parcours RAE dans leurs dimensions philosophique, pédagogique et opérationnelle
- développement d'outils en aide à l'organisation et l'animation de la RAE

L'organisation du suivi sur l'opérationalisation de la correspondance

- la gestion des parcours RAE sur le site Différent et Compétent
- la gestion de projet et plan d'action

ÉVALUATION

- Auto positionnement au début et à la fin de la formation
- Exercices d'application

FICHE TECHNIQUE

- **Public visé :** Professionnels formés à la RAE, chargé de parcours, correspondant parcours
- **Modalités d'inscription :** Auprès de votre collectif régional (coordonnées dans l'onglet "collectifs" sur le site internet ou dans la page "Les collectifs et coordonnées" du catalogue)
- **Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation sont invitées à contacter Erica Pérochain (référente handicap au sein de l'organisme de formation) : e.perochain@differentetcompetent.org .
- **Nombre de participants recommandé :** 12 personnes maximum
- **Délai d'accès :** l'inscription peut être effectuée jusqu'à ce que l'effectif maximal soit atteint et au plus tard deux jours avant le début.
- **Durée de la formation :** 3 jours - 21h
  - 2 jours : animer la démarche RAE dans son établissement dans une dynamique de réseau
  - 1 jour : appropriation d'outils de communication en réseau
- **Prérequis :** Aucun.
- **Horaires** : 9 h - 17 h.
- **Lieux** : Établissements du réseau Différent et Compétent, adaptés aux personnes en situation de handicap.
- **Formateurs :** 1 formateur pour adultes, habilité par Différent et Compétent Réseau + 1 coordonnateur régional.
- **Dates** : à définir
  - Module 1 :
  - Module 2 :
  - Module 3 :
- **Coûts :** 260 € / jour soit un total de 520 € / stagiaire, le dernier jour étant offert par le réseau

Différent et Compétent est un organisme de formation déclaré sous le numéro 53361166835
auprès du préfet de région de Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état. Immatriculé sous le numéro 752 908 265
Rue Francis Monnoyeur – CS 70010 35538 Noyal-sur-Vilaine Cedex – 02 99 04 09 67 – www.differentetcompétent.org

PRÉPARER UN PARCOURS VAE

RAE
Reconnaissance des Acquis de l'Expérience

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Rendre accessible la VAE aux travailleurs d'ESAT, d'EA, ... en formant les accompagnateurs internes qui travailleront en articulation étroite avec l'AAP.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Identifier les principales étapes du parcours VAE et les moyens à mettre en œuvre
- Identifier les liens entre RAE et VAE
- Repérer le rôle de chacun des principaux acteurs et notamment la collaboration avec l'Architecte "Accompagnateur de Parcours"
- Repérer les freins et leviers de réussite à l'accompagnement
- Co-construire les conditions de mise en œuvre du parcours
- Guider l'explicitation grâce à des méthodes d'aide à la verbalisation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Questionnements et mises en mouvement, à l'aide de l'expérience des participants
- Exercices d'application
- Hybride (visio + présentiel)

PROGRAMME

Module 1 : visio

- Réunion d'info collective en visio
- Témoignages
- Valeurs, histoire
- Financement + présentation de la formation

Module 2 : 2 jours

- Les principales étapes du parcours VAE
- Les liens entre RAE et VAE
- Les rôles des principaux acteurs
- Les freins et leviers de réussite à l'accompagnement
- Co-construction et mise en œuvre du parcours
- Guider l'explicitation

Module 3 : Suivi et accompagnement

Un suivi individuel de 2x1h est proposé à l'accompagnateur.rice VAE interne en appui du parcours VAE du candidat.

ÉVALUATION

- Autopositionnement et quizz
- Mises en situation et analyse de situation

FICHE TECHNIQUE

- **Public visé :** Encadrants déjà formés à la RAE souhaitant accompagner une VAE
- **Modalités d'inscription** : Auprès de l'organisme de formation via un lien d'inscription ou par mail à formation@differentetcompetent.org
- **Accessibilité aux personnes en situation de handicap** : Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation sont invitées à contacter Erica Pérochain (référente handicap au sein de l'organisme de formation) : e.perochain@differentetcompetent.org . L'organisme s'engage à adapter la formation aux situations et profils des personnes : contenu, accompagnement et suivi.
- **Nombre de participants** : De 8 à 12 personnes par groupe
- **Délai d'accès** : l'inscription peut être effectuée jusqu'à ce que l'effectif maximal soit atteint et au plus tard deux jours avant le début.
- **Horaires** : 9 h – 17 h
- **Lieux de formation** : Établissements du réseau Déférent et Compétent (lieux adaptés aux personnes en situation de handicap)
- **Prérequis** : assister au M1 ouvert à tous (réunion d'info collective) : avoir repéré un candidat ; avoir été formé à «accompagner la RAE »
- **Durée** : 2,5 jours - 17h30 ;
  - Module 1 : 1h30 en visio (ouverte à tous les adhérents sans supplément)
  - Module 2 : 2 jours soit 14 h ;
  - Module 3 : 2x1h de suivi
- **Dates** : (à définir)
  - Module 1
  - Module 2 ;
  - Module 3 : suivi individuel
- **Coûts pédagogiques :** 520 €/stagiaire soit 260€/stagaire, le temps en visio étant offre

Différent et compétent

Différent et Compétent est un organisme de formation déclaré sous le numéro 53361166835
auprès du préfet de région de Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état. Immatriculé sous le numéro 752 908 265
Rue Francis Monnoyeur – CS 70010 35538 Noyal-sur-Vilaine Cedex – 02 99 04 09 67 – www.differentetcompétent.org

FORMATION DES VALIDEURS

Formation obligatoire pour animer les entretiens de valorisation

OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET OPÉRATIONNELS

- Assurer la mise en œuvre des entretiens de valorisation de reconnaissance de compétences, en modalité externe
- Connaitre et comprendre le dispositif Différent et Compétent
- S'approprier les bases conceptuelles pour conduire des entretiens de reconnaissance de compétences
- Définir la posture de valideur/reconnaisseur
- Définir les ingénieries stratégiques, organisationnelles et pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre
- Formaliser un plan d'opérationnalisation
- Les modalités des différents de l'entretien de valorisation
- Le Repérage des conditions de mise en œuvre
- La formalisation de sa posture de valideur/reconnaisseur

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse des situations expérientielles/Intervenants de réseaux partenaires
- Bilan et synthèse individuelle en fin de formation

PROGRAMME

- Le décret du 20 Mai 2009 ; approche du handicap ; spécificité des Esat, des EA, des IME, des SIAE...
- Le dispositif Différent et Compétent : genèse, modalités, enjeux et perspectives
- Les ancrages conceptuels
- Les référentiels de droit commun et leur déclinaison

PRODUCTION ATTENDUE ET MOBILISATION DES ORGANISATIONS

- Conduite d'entretien de valorisation suivant la procédure Différent et Compétent
- Participation aux évaluations des entretiens de valorisation mises en place par le collectif Différent et Compétent du territoire

FICHE TECHNIQUE

- **Public visé** : Acteurs de la formation / Ministères de l'Éducation Nationale et Agriculture
- **Modalités d'inscription** : Auprès de votre collectif régional (coordonnées dans l'onglet "collectifs" sur le site internet ou dans la page “Les collectifs et coordonnées” du catalogue)
- **Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation sont invitées à contacter Erica Pérochain (référente handicap au sein de l'organisme de formation) :e.perochain@differentetcompetent.org. L'organisme s'engage à adapter la formation aux situations et profils des personnes : contenu, accompagnement et suivi.
- **Délai d'accès** : l'inscription peut être effectuée jusqu'à ce que l'effectif maximal soit atteint et au plus tard deux jours avant le début.
- **Nombre de participants** : 12 personnes maximum
- **Durée** : 3 jours consécutifs - 21 h
- **Prérequis** : Aucun
- **Modalité** : en présentiel, inter-établissement
- **Horaires** : 9 h – 17 h
- **Lieux** : Établissements du réseau Différent et Compétent (lieux adaptés aux personnes en situation de handicap)
- **Formateurs** : 1 formateur pour adultes, habilités par Différent et Compétent Réseau.
- **Dates** : (à définir)
- **Coûts** : 780 €/stagiaire pris en charge par Différent et Compétent Réseau

Différent et Compétent est un organisme de formation déclaré sous le numéro 53361166835
auprès du préfet de région de Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état. Immatriculé sous le numéro 752 908 265
Rue Francis Monnoyeur – CS 70010 35538 Noyal-sur-Vilaine Cedex – 02 99 04 09 67 – www.differentetcompétent.org

MANAGER LA RAE

Formation obligatoire pour déployer la RAE dans son établissement

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Mettre en œuvre des dispositifs de reconnaissance et de développement de compétences s'inspirant de la démarche Différent et Compétent, dans le respect de l'éthique de la démarche
- Conduire des actions de reconnaissance des compétences auprès des candidats et des entretiens de valorisation
- S'approprier et utiliser les concepts d'éducabilité et d'organisation apprenante dans une démarche d'amélioration continue des pratiques professionnelles
- Participer à la formalisation et au renforcement de l'éthique et des valeurs du mouvement partenariat différent et Compétent

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Mettre en œuvre des dispositifs de reconnaissance et de développement de compétences s'inspirant de la démarche D'offrent et Compétent, dans le respect de l'éthique de la démarche
- Conduire des actions de reconnaissance des compétences auprès des candidats lors des entretiens de valorisation
- S'approprier et utiliser les concepts d'éducabilité et d'organisation apprenante dans une démarche d'amélioration continue des pratiques professionnelles
- Participer à la formalisation et au renforcement de l'éthique et des valeurs du mouvement partenariat
- Déférent et Compétent

PROGRAMME

- Les ancrages
- Faire réseau
- Les différents acteurs
- L'histoire de Différent et Compétent
- Le rôle de co-jury et l'organisation
- les missions et rôles des directeurs
- Les étapes de la RAE
- L'organisation apprenante

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Questionnement à partir de l'expérience des participants
- Exercices d'application
- Accompagnement de parcours de formation - suivi individuels par le formateur référent et la coordination régionale
- Mise en œuvre progressive des acquisitions lors des participations aux entretiens de valorisation

SUIVI ET ÉVALUATION

- De fait, auto positionnement au début et à la fin de la formation
- Exercices d'application

FICHE TECHNIQUE

- **Public visé :** Directeurs d'établissements adhérents à Différent et Compétent, chef de service
- **Modalités d'inscription :** Auprès de votre collectif régional (coordonnées dans l'onglet "collectifs" sur le site internet ou dans la page "Les collectifs et coordonnées" du catalogue)
- **Délai d'accès :** L'inscription peut être effectuée jusqu'à ce que l'effectif maximal soit atteint et au plus tard deux jours avant le début.
- **Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation sont invitées à contacter Erica Pérochan (référente handicap au sein de l'organisme de formation) : e.perochan@différentetcompétent.org . L'organisme s'engage à adapter la formation aux situations et profils des personnes : contenu, accompagnement et suivi.
- **Nombre de participants :** 15 personnes maximum
- **Durée :** 2 jours - 14h
- **Prérequis :** Aucun
- **Horaires :** 9 h - 17 h
- **Lieux :** Établissements du réseau différent et Compétent, lieux adaptés aux personnes en situation de handicap
- **Formateur :** 1 formateur pour adultes, habilité par différent et Compétent Réseau.
- **Dates :** à définir
- **Coûts :** 260 € / jour soit un total de 520 €

Différent et Compétent est un organisme de formation déclaré sous le numéro 53361166835
auprès du préfet de région de Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état. Immatriculé sous le numéro 752 908 265
Rue Francis Monnoyeur – CS 70010 35538 Noyal-sur-Vilaine Cedex – 02 99 04 09 67 – www.differentetcompétent.org

RAE AVEC RECTEC - DIRECTION

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Valoriser et reconnaître les compétences transversales.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- S'approprier le référentiel RECTEC
- Être capable de mener un entretien de valorisation d'une RAE sur le référentiel RECTEC.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Questionnement et mises en mouvement, à l'aide de l'expérience des participants
- Exercices d'application
- Mises en situation et analyse de situation

PROGRAMME

Présentation du RECTEC

- Origines
- L'engagement de Différent et Compétent dans la RAE RECTEC
- Notion de compétence, de compétence professionnelle, et de compétence transversale

Outils / méthodologie

- Référentiel
- Dossier
- Verbalisation
- Modalités

ÉVALUATION

Mise en situation : Cas pratiques

FICHE TECHNIQUE

- **Public visé** :
  - Directeurs d'établissement adhérents
  - Valideurs formés à la RAE
- **Modalités d'inscription** : Auprès de votre collectif régional (coordonnées dans l'onglet "collectifs" sur le site internet ou dans la page “Les collectifs et coordonnées” du catalogue)
- **Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation sont invitées à contacter Erica Pérochain (référente handicap au sein de l'organisme de formation) :e.perochain@differentetcompetent.org. L'organisme s'engage à adapter la formation aux situations et profils des personnes : contenu, accompagnement et suivi.
- **Délai d'accès** : l'inscription peut être effectuée jusqu'à ce que l'effectif maximal soit atteint et au plus tard deux jours avant le début.
- **Nombre de participants** : 1 personne par établissement / 15 personnes maximum par groupe
- **Durée** : 1 jour (7 h)
- **Prérequis** : Être habilité valideur de parcours RAE RECTEC
- **Modalité** : en présentiel, inter-établissement
- **Horaires** : 9 h – 17 h
- **Lieux** : Établissements du réseau Différent et Compétent (lieux adaptés aux personnes en situation de handicap)
- **Formateurs** : 1 formateur pour adultes, habilités par Différent et Compétent Réseau.
- **Dates** : (à définir)
- **Coûts** : 260 € / stagiaire

Différent et Compétent est un organisme de formation déclaré sous le numéro 53361166835
auprès du préfet de région de Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état. Immatriculé sous le numéro 752 908 265
Rue Francis Monnoyeur – CS 70010 35538 Noyal-sur-Vilaine Cedex – 02 99 04 09 67 – www.differentetcompétent.org

Conditions générales de ventes

Objet
Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les formations dispensées par Différent et Compétent Réseau.
Le contenu, la forme, le prix ainsi que les dates de la formation sont définis dans le programme disponible sur le site Différent et Compétent. Le contrat entre Différent et Compétent Réseau et l'établissement est constitué par la convention de formation signée des deux parties et les présentes conditions générales.

Procédures d'inscription
L'inscription du stagiaire se fait sur le site Différent et Compétent ou directement auprès de collectif régional concerné, au moins 30 jours avant le début du stage (sauf cas exceptionnel). L'inscription est considérée comme définitive à la réception de la convention de formation signée par l'établissement.
Toute inscription implique l'acceptation des présentes conditions et le respect par le stagiaire du règlement intérieur du centre de formation.
Les participants recevront leur convocation, ainsi que leur livret d'accueil, dans les quinze jours avant le début de la formation.

Financement
La demande de prise en charge de votre action de formation doit être faite en amont du début de votre formation. Il est de votre responsabilité de vous assurer du bon traitement de votre dossier auprès de votre OPCO.

Tarifs
Les tarifs en vigueur sont ceux qui figurent sur notre programme de formation en cours au moment de votre inscription à la formation. Ils comprennent l'ensemble des frais de formation à l'exclusion de tous les autres frais. Différent et Compétent Réseau n'est pas soumis à la TVA.

Facturation et modalités de règlement
Les paiements doivent être effectués en euros (€)
Selon les modalités de règlement de Différent et Compétent Réseau, tout retard de paiement fera l'objet d'une pénalité de 2 % par mois de retard ; il n'est pas prévu d'escompte en cas de paiement anticipé.

Convocation
Une lettre de convocation indiquant le lieu exact et les horaires de la formation sera adressée au participant par voie électronique (courriel). Différent et Compétent Réseau ne peut être tenu responsable de la non-réception de celle–ci par les destinataires. Il appartient donc au stagiaire
de contacter Différent et Compétent Réseau s'il n'a pas connaissance de l'adresse du lieu de formation et des horaires dans les 15 jours précédant la première date en présence.

Attestation de formation
Les certificats de réalisation établis en conformité avec les feuilles d'émargement seront adressés à l'établissement par courriel avec la facture de solde de la formation.
Il est de la responsabilité de l'établissement de remettre l'attestation en main propre au stagiaire.
Les feuilles d'émargements de chaque module sont transmises par mail à la demande si le besoin est nécessaire avant la fin de la formation

Report et annulation par le centre de formation
Différent et Compétent Réseau se réserve le droit exceptionnel d'annuler ou de reporter une formation, lorsque le nombre de participants est jugé insuffisant. Cette annulation ou ce report seront clairement notifiés par mail à l'établissement et aux stagiaires en expliquant les raisons

Annulation, absence ou interruption de formation du stagiaire
L'annulation de l'inscription avant le début de la formation ne fait l'objet d'aucun frais.
En cas d'absence à un module, il est possible pour le stagiaire de rejoindre momentanément un autre groupe pour rattraper ce module. En cas d'abandon en cours de formation, la formation reste due en totalité, pour quelque cause que ce soit et fera l'objet d'une facturation.

Hébergement
L'hébergement n'est pas assuré par Différent et Compétent Réseau.

Responsabilité
L'obligation souscrite par Différent et Compétent Réseau dans le cadre de ses formations est une obligation de moyens et non une obligation de résultats. Différent et Compétent Réseau en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à Différent et Compétent Réseau, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de Différent et Compétent Réseau. Différent et Compétent Réseau ne pourra en aucun cas être tenu responsable si un dommage corporel intervient lors des exercices pratiques effectués au sein des formations et dont un stagiaire serait victime. De plus, Différent et Compétent Réseau ne sera pas responsable de tout dommage ou perte des objets et effets personnels apportés par les stagiaires.

Litiges
Les présentes conditions sont régies par la loi française. Tout litige relatif à leur interprétation ou à leur application sera de la compétence du Tribunal de Commerce de Paris, même en cas de pluralité des défendeurs.

Propriété intellectuelle
L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par Différent et Compétent Réseau pour assurer les formations ou remis aux stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.
Toute reproduction, modification ou divulgation à des tiers de tout ou partie de ces supports ou documents, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'accord préalable écrit Différent et Compétent Réseau.

Cession du droit d'image
Par le présent contrat, le stagiaire autorise l'utilisation de son image dans tous les contextes liés à la présentation ou promotion des formations au sein de Différent et Compétent Réseau.
Le stagiaire reconnaît par ailleurs qu'il n'est lié à aucun contrat exclusif sur l'utilisation de son image ou de son nom.
En conséquence, le stagiaire autorise Différent et Compétent Réseau à fixer, reproduire, communiquer et modifier par tout moyen technique les photographies et films réalisés dans le cadre du présent contrat. Les photographies pourront être reproduites en partie ou en totalité sur tout support (papier, numérique, magnétique, tissu, plastique etc.) et intégrées à tout autre matériel (photographie, dessin, illustration, peinture, vidéo, animations etc.) connues et à venir.

Confidentialité
Tous les acteurs de la formation s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par Différent et Compétent réseau.
Les formateurs de Différent et Compétent Réseau sont tenus à une obligation de discrétion portant sur les informations et les documents dont ils ont connaissance à titre confidentiel, au cours du déroulement de leur mission.

Protection des données personnelles (RGPD)
Les informations demandées sont nécessaires à la réalisation de la prestation et pour des besoins de communication. Les données sont utilisées uniquement par Différent et Compétent Réseau
Conformément à la loi « Informatique et libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978, tout stagiaire dispose d'un droit d'accès, de rectification des informations nominatives le concernant, et d'opposition à l'utilisation des données personnelles à des fins de prospection. Pour exercer ces droits, le stagiaire peut s'adresser à Différent et Compétent Réseau : e.perochain@differentetcompetent.org

Règlement intérieur du centre de formation

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L.6352-3 et L.6352-4 et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du travail. Il s'applique à tous les stagiaires, et ce pour la durée de la formation suivie.

Article 1 -Objet

Le présent règlement intérieur a pour objet, conformément à la loi, de préciser les modalités de fonctionnement des formations, ainsi que les principales règles d'hygiène et de sécurité.

Article 2 – Application

Le présent règlement intérieur s'applique aux stagiaires dans le cadre d'une formation dispensée par Différent et Compétent Réseau dans les locaux des établissements du réseau Différent et Compétent (lieux adaptés aux personnes en situations de handicap).
Ainsi, le présent règlement intérieur ne se substitue pas à celui des établissements accueillant la formation. Le stagiaire s'engage également à respecter ce dernier.

Article 3 – Personnel assujetti

Le présent règlement intérieur est remis aux stagiaires avant la formation. Il s'applique à tous les stagiaires, qui doivent s'y conformer.

Article 4 – Hygiène et sécurité

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant, en fonction de sa formation, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur sur les lieux de stage, ainsi qu'en matière d'hygiène.

Article 5 – Consignes d'incendie

En matière d'incendie chacun se conformera aux consignes spécifiques de l'établissement où se déroule le stage.

Article 6 – Boissons alcoolisées et drogues

L'introduction ou la consommation de drogue ou de boissons alcoolisées dans les locaux mis à disposition est formellement interdite.

Article 7 – Interdiction de fumer et vapoter

Il est formellement interdit de fumer et de vapoter dans les locaux mis à disposition pour la formation et également à l'extérieur dans certains lieux (IME par exemple).

Article 8 – Horaires - Absence et retard

Les horaires de stage sont fixés par la convention de formation et portés à la connaissance des stagiaires à la réception de la convocation qui est accompagnée du programme de formation. Les stagiaires sont tenus de respecter les horaires de formation sous peine de l'application des dispositions suivantes :

- en cas d'absence ou de retard en formation, le stagiaire doit avertir son employeur et s'en justifier
- dans le cas où le stagiaire souhaite quitter les locaux avant l'heure de fin de formation prévue, il devra avertir le formateur.

Par ailleurs, les stagiaires sont tenus de signer la feuille d'émargement au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation.

Article 9 – Tenue et comportement

Les stagiaires sont invités à se présenter en tenue vestimentaire correcte et à avoir un comportement garantissant le respect des règles élémentaires de savoir vivre et de savoir être.

Article 10 – Téléphone

Les communications téléphoniques extérieures ne sont pas autorisées pendant le temps de formation, sauf cas d'urgence.

Article 11 – Sanctions

Tout manquement du stagiaire à l'une des prescriptions du présent règlement intérieur pourra faire l'objet d'une sanction. Selon la gravité du manquement constaté, la sanction pourra consister :

- en une première observation du formateur
- si nécessaire, en un avertissement ou d'une décision d'exclusion formalisée par écrit à l'employeur du stagiaire par la direction de Différent et Compétent Réseau.

Article 12 : Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation sont invitées à contacter Erica Pérochain (référente handicap au sein de l'organisme de formation) :
e.perochain@differentetcompetent.org
L'organisme s'engage à adapter la formation aux situations et profils des personnes : contenu, accompagnement et suivi.



Contact :

Différent et Compétent Réseau

formation@differentetcompetent.org

02 99 04 09 67

www.differentetcompetent.org



Suivez-nous

Mise à jour le 24/08/2026